le cnam
Nouvelle-Aquitaine

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : MR132B10 | Bloc Immobilier : Aspects économiques, financiers et organisationnels des activités immobilières

Accréditation
Valable jusqu'au 31/08/2025

Présentation

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Compétences :

- Opérer des choix stratégiques de développement (opérations et investissements immobiliers) en fonction des fondamentaux économiques et financiers et des cycles du marché des différents types d'actifs immobiliers (bureau, commerces, logistique, services, logements).
- Déterminer les modalités de financement des opérations et investissements immobiliers.
- Anticiper les incidences fiscales de la détention, de la location et de la transmission de biens immobiliers, ainsi que des investissements immobiliers.
- Déterminer le type de société le plus adapté (souplesse, avantages fiscaux, performance économique...) à la mise en oeuvre d'un projet immobilier.
- Choisir le statut d'occupation de plus adapté aux objectifs et intérêts de l'occupant et du propriétaire d'un bien immobilier ; identifier le statut d'un occupant en place en vue de gérer au mieux la relation entre cet occupant et le propriétaire et de résoudre des éventuels conflits; mettre fin à l'occupation avec ou sans titre.

Prérequis

Si l'objectif est seulement de valider le bloc (et d'obtenir l'attestation afférente), il est possible de s'inscrire aux unités d'enseignement (UE) composant le bloc sans avoir à justifier du respect des conditions ci-dessus. Une bonne culture générale, des bases en droit et en économie et une expérience professionnelle sont cependant utiles pour suivre les enseignements du bloc dans de bonnes conditions.

Si l'objectif est l'obtention du master Immobilier de l'ICH, le candidat doit justifier :

- soit de la licence Immobilier de l'ICH ou autre licence à dominante juridique et/ou immobilière
- soit d'un autre diplôme de niveau au moins bac + 3 à dominante juridique et/ou immobilière ; la validation de certains enseignements de prérequis peut être exigée
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), obtenue sur justification d'expériences professionnelles, formations et/ou acquis personnels établissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master ; la validation de certains enseignements complémentaires peut être exigée au cas par cas.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Économie immobilière (DRM108)

- Financement immobilier privé (DRM129)
- Fiscalité immobilière générale (DRM140)
- Sociétés immobilières (DRM142)
- Statuts d'occupation des biens immobiliers (DRM143)

Modalités

La validation du bloc nécessite d'avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent, soit par succès à l'examen (épreuve écrite de mise en situation professionnelle), soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).

Une compensation entre notes est opérée au sein du bloc. Toutefois, les notes inférieures à 8/20 ne sont pas compensables.

Tarif

Mon employeur finance	2.000 €
Pôle Emploi finance	1.000 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 1.000 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 1.000 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

La capitalisation des blocs de compétences composant le Master Immobilier spécialité Montage d'opérations immobilières, permet l'acquisition du diplôme. L'accès à chaque bloc se fait sur la base de prérequis spécifiques à chacun.

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du Master Immobilier spécialité Montage d'opérations immobilières (MR13201A) du Cnam Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

- Développeur foncier
- Responsable de programmes immobiliers